

Ecole élémentaire Marie Curie
16 600 Magnac-sur-Touvre

La directrice
s/c de Monsieur l'Inspecteur de circonscription

Objet : Compte-rendu du deuxième conseil d'école du mardi 3 février 2026

Personnes présentes :

Représentants des parents d'élèves :

Mme Bénédicte Barrusaud Taccard, Mme Pauline Delimoge, Mme Laura Giry, Mme Fargeot-Descamp, Mme Emilie Haro,

Représentants du conseil municipal :

*Mesdames Marie-Christine Devernay, Catherine Gazeau
Monsieur Cyrille Nicolas, le Maire de la commune*

Les enseignants :

*Mesdames Solène Cayre, Christelle Dupeux, Stéphanie Julien, Corine Menaut-Charrier, Elodie Pagnoux, Laudine Robin
Monsieur Fernando Guedes*

Personnes excusées :

*Monsieur l'Inspecteur de circonscription
Mesdames Caroline Dindinaud, Marie Lavauzelle, Rebecca Lenoir, Alicia Servant,*

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 3 février à 18h.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Résultats des évaluations nationales et axes de travail issus de l'analyse des évaluations
 2. Avancement du projet de rénovation des classes situées dans la cour inférieure
 3. Pause méridienne et garderie : coordination des règles de vie entre les temps scolaire et périscolaire
 4. Projets et actions pédagogiques de l'année
 5. Questions diverses
-

1. Résultats des évaluations nationales et axes de travail issus de l'analyse des évaluations :

Des évaluations nationales des acquis en français et en mathématiques ont lieu pour chaque niveau de classe en septembre et en janvier, seulement pour le niveau CP. Ces évaluations permettent aux enseignants d'avoir des repères sur les acquis des élèves et d'adapter les enseignements.

Les résultats ont été communiqués aux familles et des entretiens individuels ont eu lieu.

Les enseignants obtiennent au cours de l'année les résultats au niveau national, départemental, de circonscription et de secteur de collège.

Les résultats de l'école sont dans l'ensemble au-dessus de tous ces résultats. Les élèves obtiennent des résultats satisfaisants voire très satisfaisants en moyenne.

Les équipes enseignantes (maternelle, élémentaire et collège) se réunissent plusieurs fois dans l'année pour analyser les résultats et situer les besoins des élèves par rapport aux références nationales et ainsi adapter les enseignements.

Ces évaluations restent un outil au service de la réussite des élèves.

Les axes de travail retenus concernent :

Au cycle 2 :

- En **mathématiques**, en numération : lire des nombres, placer un nombre sur une ligne graduée ; en calcul : calculer mentalement
- En **français**, comprendre des mots, reconnaître les différentes écritures d'une lettre, comprendre un texte et des phrases à l'oral

Au cycle 3 :

- En **mathématiques**, résoudre des problèmes, mémoriser des faits numériques
- En **français**, comprendre un texte à l'oral, reconnaître les principaux constituants de la phrase

2. Avancement du projet de rénovation des classes situées dans la cour inférieure :

Les travaux du futur centre de loisirs devraient bientôt commencer. La classe de Madame Robin ainsi que la garderie qui sont des préfabriqués seront détruits. Par conséquent, le déménagement de la classe et de la garderie va avoir lieu, probablement, avant les vacances de printemps.

Monsieur le Maire précise que le permis de construire n'a pas encore été déposé. L'architecte en charge du dossier a pris du retard, des pièces manquaient encore au dossier la semaine dernière.

L'équipe enseignante demande à la mairie de la tenir informée une fois que le permis de construire sera déposé pour anticiper au mieux le déménagement et éventuellement le retarder si la date des travaux était reportée ; pour éventuellement finir l'année dans la même classe.

A ce jour, le système de chauffage a été revu pour pouvoir accueillir confortablement les futurs élèves.

La démolition des deux préfabriqués aura lieu dans les mois à venir.

Concernant le transfert des deux classes de Relette dans la cour inférieure de Marie Curie, il faudra attendre. La rénovation des deux classes existantes ainsi que la création d'une classe dans le préau fermé actuel sont prévues. Deux projets sont à l'étude dont un comprenant l'agrandissement des classes sur le couloir.

L'équipe enseignante sera consultée en temps voulu pour échanger sur ces deux projets.

3. Pause méridienne et garderie : coordination des règles de vie entre les temps scolaire et périscolaire :

La pause méridienne reste un temps complexe et parfois long pendant laquelle des problèmes se multiplient entre les élèves.

Le personnel municipal utilise des fiches de signalement lors de comportement inapproprié qu'il fait remonter à la mairie. Des échanges au quotidien ont lieu entre le personnel et les enseignants.

Les temps périscolaires, pause méridienne et garderie, sont pour les enfants de véritables moments d'éducation et de socialisation. Ces temps doivent être coordonnés et complémentaires du temps scolaire.

Les règles de vie étant les mêmes sur les temps scolaire et périscolaire, il faudrait travailler autour d'une charte commune sur ces règles de vie et sur des échelles de sanction.

Cette charte, articulation entre les différents acteurs, permettrait d'apporter une cohérence sur toute la journée de l'élève à l'école.

Lors de la rédaction du PEDT, il faudra donc envisager un travail sur cette continuité éducative nécessaire pour le bien-être de tous.

Une réunion avec le personnel concerné sera nécessaire pour construire ensemble cette charte.

A ce jour, l'encadrement de la pause méridienne est difficile, notamment pour les élèves de Relette, qui ont du mal à respecter les règles.

Monsieur le Maire déjeune une fois par semaine avec des élèves et il constate que les élèves sont agités, qu'ils n'écoutent pas.

La mise en rang devient difficile, certains élèves sortent du rang, courrent de la cantine jusqu'au car. Les enseignants ont rappelé les attentes de comportement auprès des élèves. Ils ont donné des conseils au personnel : mise en rang, placement dans le rang et dans le car, fermeture du portail pour éviter une entrée dans l'école sans ordre. Les échanges restent quotidiens avec le personnel pour un discours cohérent entre les deux temps.

L'équipe municipal réfléchit à des aménagements.

Un parent propose la médiation avec une association pour aider à la gestion du groupe. Les conseillers y ont déjà pensé mais le coût reste un frein. A la cantine, il serait peut-être intéressant de mixer les classes mais également les niveaux pour éviter des effets de groupe. Certains parents avaient proposé d'accompagner à la cantine pour venir en soutien auprès du personnel. Autant de propositions qui méritent réflexion à l'avenir.

4. Projets et actions pédagogiques de l'année :

Projets culturels, artistiques et civiques :

- Dispositif « **« Ecole et cinéma »** pour toutes les classes au CGR à Angoulême : Les élèves de **CP/CE1/CE2** et **les CM1 de Madame Robin** sont allés voir le film Azur et Asmar, de Michel Ocelot. Le prochain film « **Le cerf-volant au bout du monde** » de Roger Pigaut, sera visionné le lundi 30 mars à 14h au CGR.

Les élèves de **CM1/CM2** sont allés voir le film italien « **Rouge comme le ciel** » de Christiano Bortone.

Le prochain film « **Ma vie de courgette** » de Claude Barras sera visionné le lundi 30 mars à 14h au CGR.

Le transport est financé par la mairie et les entrées par la coopérative scolaire.

- Rencontre auteurs** : les classes de Mesdames Cayre, Julien ainsi que la classe de Monsieur Guedes ont été retenues pour recevoir un auteur dans leur classe à l'occasion du **Festival du livre** de Ruelle-sur-Touvre. Sur les six classes inscrites, trois classes ont été retenues, soit la moitié.

Auteur/ Illustrateur	Jour	Vendredi 27 mars le matin	
Pauline Pernette		Classe Mme Cayre	
Emilie Clarke		Classe M. Guedes	Classe Mme Julien

Les élèves travailleront dans un premier temps sur les albums, les romans ou BD de l'auteur accueilli. Ils prépareront tout un travail qu'ils présenteront à l'auteur le jour de la rencontre. Le salon du livre jeunesse aura lieu du jeudi 26 au samedi 28 mars au théâtre de Ruelle-sur-Touvre.

L'achat des livres, étudiés en classe, est financé par la coopérative scolaire. La FCOL finance la venue des auteurs.

⊕ **Egalité filles/garçons et l'empathie** : tous les élèves de l'école vont travailler sur ces thèmes et présenteront leur travail le mardi 16 juin au théâtre de Ruelle à 18h.

- **Quatre classes travailleront avec le groupe Captain Parade.** Chaque classe écrira une chanson.

Classes de Mesdames Julien, Lenoir, Robin et de Monsieur Guedes

Classes et intervenants	Dates
Classes CP et CE2/CM1 Laurent	Toute la journée : 03/03 - 23/03 – dernière date à définir
Classe CM1/CM2 Julien	Le matin : 24/02 – 19/03 – 31/03
Classe CM2 Norbert	L'après-midi : 05/03- 2 autres dates à définir

- **Trois classes travailleront en art et danse avec Mylène (professeur de hip-hop)**

Classes de Mesdames Cayre, Dupeux et Menaut-Charrier

Dates	27/03	03/04	24/04	22/05	29/05	05/06
--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Le financement de ce projet se fera avec l'APE et la coopérative scolaire.

Projets sportifs et santé :

⊕ **Rencontres USEP** pour les classes de CE2/CM1/CM2.

Rugby, multi activités.

La rencontre handball a eu lieu en octobre.

Celle de rugby aura lieu le jeudi 7 mai le matin à la plaine de jeux.

Celle de multi-activités le vendredi 5 juin toute la journée, à Brie.

Les transports sont pris en charge par la mairie et les licences par la coopérative scolaire.

⊕ **Le cycle natation** se déroule sur neuf séances.

- pour les **classes de Mesdames Dupeux et Menaut-Charrier**, le cycle se terminera le vendredi 27 février.

Certains élèves recevront des attestations : le « pass nautique ».

- Pour les **classes de Mesdames Lenoir, Robin**, les séances auront lieu prochainement : du vendredi 13 mars au vendredi 5 juin avec un rattrapage de séance en raison des jours fériés le mardi 26 mai.

Un échange de service aura lieu pour la classe de Madame Lenoir.

Mesdames Cayre, Dupeux, Julien et Menaut-Charrier prendront en charge la classe de CP en alternance.

Le transport et les entrées sont pris en charge par la mairie.

- ✿ **Course pour le Téléthon** a eu lieu le jeudi 4 décembre, l'après-midi à la plaine de jeux. Les élèves ont été sensibilisés à cette action. Ils ont très bien couru. De nombreux parents sont venus les encourager cet après-midi-là. L'école a reversé **1 580,75€ à l'AFM Téléthon**. L'équipe remercie tous les parents pour leur don ainsi que la municipalité pour le goûter offert.
- ✿ **Tennis de table** : Les classes de Relette participeront à un cycle tennis de table en ½ groupe. L'entraîneur, Christophe Delaporte, prendra chaque moitié de classe pendant quarante minutes, l'enseignant fera, quant à lui, avec l'autre moitié de classe, un cycle rugby. **Les séances auront lieu le jeudi matin du 26 février jusqu'au jeudi 2 avril**, au gymnase Pierre de Courbertin. Les élèves s'y rendront à pied. **Ces interventions seront gratuites.**
- ✿ **Tennis à l'école** : Le club de tennis de Magnac-sur-Touvre interviendra en fin d'année auprès des classes de CP/CE1 ; CE1 ; CE2 et CE2/CM1 pour une initiation au tennis.
- ✿ **Parcours santé, le sommeil et les écrans** : tous les élèves vont être sensibilisés à l'hygiène de vie, les conditions du bon fonctionnement du système nerveux et les conduites additives. Madame Queriaud, l'infirmière scolaire du collège Pierre Mendès France, interviendra sur une séance par chaque classe :

Madame Queriaud : infirmière scolaire	
CP	Jeudi 26 février
Classe Mme Lenoir	Le matin
Classe Mme Menaut-Charrier	L'après-midi
CE1 – CE2	Jeudi 5 mars
Classe Mme Dupeux	Le matin
Classe Mme Cayre	L'après-midi
CM1 – CM2	Mardi 10 mars
Classe M. Guedes	Le matin
Classe Mme Julien	L'après-midi
CE2/CM1	Jeudi 12 mars
Classe Mme Robin	L'après-midi

Projets sciences et environnement :

- ✿ **La classe de CE2/CM1** (classe de Mme Robin) participe à un projet dans le cadre d'une **éducation à l'environnement pour un développement durable**, proposé par le Grand Angoulême via Charente Nature. Programme Passera-passera pas : cinq séances sont prévues. En parallèle, un projet d'art avec l'artiste Angèle Villeneuve sur les animaux du milieu proche a commencé. Ce projet sera en lien avec le projet d'écriture d'une chanson autour du respect du vivant.

- ❖ **Projet jardinage** : certaines classes s'occuperont, au printemps, du jardin partagé avec l'école maternelle, proche de la Touvre.
-

5. Questions diverses :

Aucune question posée.

Le conseil s'est terminé à 19h.

Monsieur le Maire remercie l'équipe du conseil d'école. Il quitte ses fonctions à la fin du mandat et salue le travail entrepris depuis des années avec les écoles.

La directrice remercie les membres du conseil d'école et souligne la collaboration mise en place au fur et à mesure des années avec Monsieur le Maire et ses conseillères. Elle souhaite une belle continuation à Monsieur le Maire ainsi qu'à Madame Devernay.

Elle donne rendez-vous aux membres pour le prochain conseil qui aura lieu le mardi 9 juin, à 18h.

La directrice
Stéphanie JULIEN